



Info Boisbriand

La pandémie de COVID-19
PAGE 4

**Normes pour une piscine
sécuritaire**
PAGE 12

**Nouveauté : demande de
permis en ligne**
PAGE 9

Nouvel horaire d'arrosage
PAGE 14

Hôtel de ville

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 • Téléc. : 450 435-6398

Horaires de l'accueil et du Service des loisirs :

lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Horaires des services municipaux : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

- **Cabinet de la mairesse**, poste 216
- **Cour municipale**, poste 271
- **Direction générale**, poste 281
- **Génie**, poste 686
- **Greffes**, poste 225
- **Loisirs**, 450 437-2727
- **Service aux citoyens**, 450 435-1954
- **Ressources humaines**, poste 233
- **Technologies de l'information**, poste 231
- **Trésorerie**, poste 200
- **Urbanisme**, poste 356

Bibliothèque

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-7466 • Téléc. : 450 435-0627

Horaires : lundi au vendredi, 10 h à 21 h, et samedi et dimanche, 10 h à 17 h

Maison du citoyen et Centre communautaire

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954, poste 564 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Centre culturel

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6

Tél. : 514 262-5088 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Travaux publics

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7

Tél. : 450 437-4620 • Téléc. : 450 437-1917

Ligne verte, poste 444

Horaires : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Pépinière municipale

365, ch. de la Côte Sud, Boisbriand J7G 4H5

Tél. : 450 420-5260

Aréna

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Réservation et heures de glace :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Local d'équipement :

Tél. : 450 435-1954, poste 251

Chalet de la piscine du parc Pellerin

275, rue Pellerin, Boisbriand J7G 2B9

Tél. : 514 258-3029

L'@dabase

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 419-4580 • Téléc. : 450 419-4583

Horaires : mardi au jeudi, 15 h 30 à 19 h 30, vendredi, 17 h à 20 h, et samedi, 9 h à 17 h

Sécurité incendie

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5

Tél. : 450 435-3385 • Téléc. : 450 435-1820

Horaires : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

Programme de secours adapté : poste 308

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Tél. : 450 435-2421



TABLE DES MATIÈRES

Conseil	3
COVID-19	4
Communauté	11
Environnement	13
Loisirs	15
Bibliothèque	16
Aînés/Jeunesse	17
Développement économique	18

Suivez-nous!



Coordination :

Service des communications et relations publiques
450 435-1954, poste 275
infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca

- Graphisme : PAR Design
- Impression : Imprimerie l'Empreinte • Tirage : 11 500 exemplaires
- Photographie : Yves Déry
- Révision : Annie Trudel
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque résidence et commerce sur le territoire de la municipalité de Boisbriand. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2020. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

Prochaine parution : 17 juin 2020

Date de tombée : 8 mai 2020

COVID-19 :

Vu les circonstances actuelles, notez que l'horaire des services municipaux et de la bibliothèque peut différer des heures indiquées ci-dessus. Vérifiez l'horaire au 450 435-1954 ou à la section COVID-19 du www.boisbriand.ca

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'éditorial a été rédigé avant de mettre sous presse le 7 mai 2020

Depuis le 12 mars, nous vivons au rythme de la pandémie de la COVID-19, avec ses soubresauts, nos inquiétudes et bien des questions auxquelles personne n'a encore trouvé de réponse.

Dans ce contexte, et en vertu des directives de santé publique, la Ville de Boisbriand est contrainte d'annuler les activités et événements prévus d'ici au 31 août. Conséquemment, la Journée de l'environnement, la Fête nationale ainsi que tous les spectacles au calendrier des Beaux lundis d'été et du festival Un air d'ici et d'ailleurs n'auront pas lieu.

Cela ne veut pas dire qu'il ne se passera rien à Boisbriand cet été. La culture se déploiera par d'autres façons créatives et inédites : musique, personnages ambulants, tam-tams... Les propositions sont nombreuses. Les détails seront dévoilés au fur et à mesure sur le site Internet de la Ville et sa page Facebook.

Aussi, nous gardons espoir de pouvoir tenir plus tard cet été la journée Famille active de même que le Skatefest à l'automne. Les décisions seront bien évidemment prises en fonction des directives de santé publique. Les prochaines semaines nous permettront de mieux évaluer cette possibilité.

Potager et permis en ligne

Vous souhaitez aménager un potager, mais votre cour arrière ne convient pas à votre projet? Faites le sur votre terrain avant! Les jardiniers qui se tourneront vers cette pratique devront s'assurer que le tout est en harmonie avec le voisinage. Pour les questions techniques, consultez nos spécialistes de la Ligne verte au 450 435-1954, poste 444.

Autre belle nouvelle, la demande de permis pour la réalisation de certains travaux résidentiels peut désormais s'effectuer en ligne. Nous espérons que ce nouveau service numérique vous facilitera la tâche le moment venu.

Activités sportives

Au moment d'écrire ces lignes, la Ville est en attente de directives claires concernant la tenue des activités sportives telles que le baseball et le soccer, entre autres, et au sujet de l'ouverture des plateaux sportifs et de la piscine municipale. Demeurez à l'affût!

Nous avançons tous dans la même direction. Même si la route est incertaine, gardons espoir que le meilleur est à venir.

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Ensemble, nous réussirons à vaincre cette pandémie.

Votre mairesse,



Marlene Cordato



François Côté
438 829-1300
District Sanche (1)



Érick Rémy
514 234-2949
District Dugué (2)



Christine Beaudette
514 884-9594
District Filion (3)



Jonathan Thibault
514 758-6538
District Dubois (4)



Daniel Kaeser
450 434-0004
District Brosseau (5)
Maire suppléant



Karine Laramée
514 898-9036
District Labelle (6)



Jean-François Hecq
514 219-9779
District Desjardins (7)



Lori Doucet
514 971-1188
District Dion (8)



Le conseil vous informe

Le conseiller municipal Daniel Kaeser a été désigné maire suppléant du 6 mai 2020 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

Le conseil municipal a adopté le règlement RV-1680 sur les districts électoraux. La délimitation et la dénomination des districts électoraux établies par ce règlement s'appliquent aux fins de l'élection générale de 2021 et de toute élection partielle tenue avant l'élection générale de 2025.

La Ville de Boisbriand appuie la résolution de la Table des préfets et élus de la Couronne Nord concernant les impacts financiers occasionnés par la pandémie de COVID-19 sur le cadre financier 2020 et 2021 du transport collectif.

La Ville de Boisbriand appuie la Fédération canadienne des municipalités dans sa demande au gouvernement du Canada de fournir aux municipalités canadiennes des fonds de fonctionnement d'urgence d'au moins 10 milliards de dollars.

La Ville de Boisbriand s'oppose au projet de loi numéro 40 (PL-40), qui modifie principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires et qui obligera désormais les municipalités à céder gratuitement un immeuble à un centre de services scolaires pour la construction ou l'agrandissement d'un établissement scolaire.

Les statistiques des permis de construction émis au cours du mois de mars 2020 montrent un total de 1 454 387 \$.



Prochaine séance du conseil :

Le 2 juin à 19 h 30 à la salle du conseil municipal ou à huis clos, en webdiffusion

COVID-19 :

Consultez l'état de la situation au
www.boisbriand.ca

La Ville de Boisbriand prend très au sérieux la situation liée au coronavirus. Afin d'en limiter la propagation, elle se conforme aux recommandations émises par le gouvernement du Québec en mettant en place différentes mesures.

Note : Le contenu de cette page est à jour en date du 7 mai, soit au moment de mettre sous presse.

Bâtiments municipaux

Depuis le 13 mars, tous les bâtiments municipaux sont fermés aux visiteurs et ils le resteront jusqu'à nouvel ordre : l'hôtel de ville, la bibliothèque, la Maison du citoyen (incluant tous ses locaux annexes), le Centre culturel, l'aréna municipal (incluant l'Atelier du pro), les ateliers municipaux, L'@dobase, la piscine municipale et la caserne de pompiers.

Malgré ces fermetures, les employés continuent d'assumer leurs fonctions en télétravail et répondent aux demandes par téléphone et en ligne. Vu les circonstances actuelles, notez que l'horaire peut différer des heures d'ouverture normales et que le délai de réponse peut être plus long qu'à l'habitude. Par ailleurs, puisque des employés utilisent leur téléphone personnel pour contacter les citoyens, il est possible que l'appel que vous receviez provienne d'un numéro masqué (appelant inconnu). Prendre note que les enveloppes reçues dans la chute à courrier de l'hôtel de ville ou par envoi postal sont dépouillées régulièrement.

Les services en ligne sont quant à eux accessibles en tout temps.

Un nombre restreint d'employés demeure en poste sur place pour assurer les services jugés essentiels. Par mesure préventive, ces employés ont des horaires de travail différents afin que le nombre de personnes au même endroit au même moment soit réduit.

Parmi les services essentiels à la population, notons entre autres les collectes de déchets et de matières résiduelles, la production d'eau potable, le traitement des eaux usées et les services d'urgence.

**La bibliothèque toujours présente**

Le personnel de la bibliothèque et du Service des loisirs a été mobilisé pour offrir aux citoyens le service de la bibliothèque à distance (boîte vocale – rappels effectués régulièrement) du lundi au jeudi, de 8 h à 15 h et de 13 h à 16 h 15, et le vendredi, de 8 h à 12 h 15, et plus encore :

- soutien téléphonique pour les services en ligne de la bibliothèque;
- achat de livres numériques;
- production de listes de suggestions de lecture numérique par thèmes;
- appels d'amitié chez les citoyens de 65 ans et plus (si vous désirez vous inscrire à ce service, téléphonez au 450 437-2727);
- organisation de clubs de lecture en ligne;
- ajout de contenu sur la page Facebook de la bibliothèque;
- promotion accrue des services en ligne de la bibliothèque;
- production de capsules vidéo pour aider les citoyens à utiliser les ressources en ligne.

Veuillez noter que les frais de retard liés aux documents devant être retournés le 14 mars ou après ont été annulés. La chute de dépôt de documents est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Chronologie du confinement d'une partie du district Desjardins

Le 12 mars dernier, jour 1 de la crise entourant la pandémie de la COVID-19, la Ville de Boisbriand a déployé les grands moyens pour suivre les consignes du gouvernement et protéger la santé de ses citoyens et de ses employés.

Dans les jours qui ont suivi, une augmentation rapide des cas de COVID-19 a été enregistrée dans une partie du district Desjardins, et des rencontres ont eu lieu entre les autorités municipales et le gouvernement pour pallier ce problème.

Maître d'œuvre du dossier, la Direction régionale de santé publique des Laurentides a pu compter, à chacune des étapes et pour chaque décision, sur la collaboration de la Ville de Boisbriand et de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB).

- **29 mars :** La Direction régionale de santé publique des Laurentides émet une ordonnance de confinement visant une partie du district Desjardins.
- **30 mars :** Le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, donne une conférence de presse à Boisbriand avec la mairesse, Marlene Cordato, et le directeur de la RIPTB, Francis Lanouette.
- **9 avril :** Une partie du district Desjardins est intégrée à l'arrêté ministériel 2020-018 décrété par la ministre de la Santé et des Services sociaux; le confinement obligatoire des résidents est ainsi prolongé jusqu'au 16 avril.
- **16 avril :** Les mesures de confinement sont assouplies.
- **21 avril :** La Direction nationale de santé publique, jugeant que la situation est désormais maîtrisée dans ce secteur, décrète par arrêté ministériel que les résidents sont soumis aux mêmes mesures d'hygiène et de distanciation que l'ensemble de la population québécoise.

Aires de jeux et plateaux sportifs

Jusqu'à nouvel ordre, l'accès est fermé aux installations suivantes, en raison des consignes du gouvernement du Québec qui interdit tout rassemblement intérieur et extérieur :

- aires de jeux;
- terrains de basketball;
- terrains de volleyball;
- site de planche à roulettes;
- piste de vélo BMX;
- plateaux sportifs (baseball, balle-molle, pétanque, pickleball, soccer, tennis, etc.);
- stations d'exercices extérieurs du parc Régional;
- parcs canins;
- piscine municipale.

L'accès aux parcs demeure permis à condition de respecter la consigne de distanciation physique de 2 mètres.



Des parcs plus sécuritaires

Le Service des loisirs met à contribution ses effectifs afin de rendre les parcs plus sécuritaires. En effet, depuis le 6 avril, les journaliers commissionnaires effectuent des patrouilles dans les parcs en collaboration avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville. Les interventions visent principalement à sensibiliser les usagers par rapport aux aspects suivants : rassemblements, importance de la distanciation physique, interdiction d'accès aux plateaux sportifs et aux parcs canins.



Message important

Taxes municipales : report des dates d'échéance et suspension des intérêts

En raison de la situation actuelle, la Ville offre à ses citoyens la possibilité de reporter les versements du 5 mai et du 3 août de deux mois, c'est-à-dire les 6 juillet et 5 octobre 2020. De plus, aucun intérêt ne courra sur les comptes de taxes municipales 2020 pour la période du 24 mars au 6 juillet 2020.

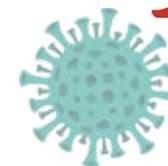
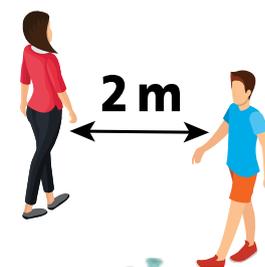
Mentionnons que le taux d'intérêt à 0 % s'applique uniquement pour cette période déterminée, et ce, pour les comptes de taxes et droits sur mutation émis en 2020. Par conséquent, les citoyens n'ayant pas effectué le premier versement du 5 février 2020 devront payer l'intérêt pour la période du 6 février au 24 mars 2020.

Les employés municipaux ont contacté toutes les personnes qui avaient envoyé un chèque daté du 5 mai afin de leur proposer la nouvelle date d'échéance du 6 juillet. Vous avez envoyé des chèques postdatés et vous souhaitez repousser la date d'encaissement? Communiquez avec le Service de la trésorerie au 450 435-1954, poste 200. Sinon, les chèques seront encaissés à la date initialement inscrite.

Prenez note que ces reports de paiement ne comprennent pas ceux relatifs aux constats d'infraction et aux services offerts tels que les raccordements, les permis, les locations de salles ou d'équipement, etc.



IL RESPECTE LES 2 MÈTRES DE DISTANCE



COVID-19 :

Consultez l'état de la situation au
www.boisbriand.ca

Vidéoconférence

Plusieurs outils technologiques et un système de vidéoconférence ont été implantés afin de permettre le télétravail de plus de 80 employés, la tenue d'entrevues d'embauche pour certains postes à pourvoir, les rencontres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et de plusieurs autres réunions essentielles au bon fonctionnement de l'administration municipale. Les séances du conseil municipal se tiennent aussi sans public et sont présentées en webdiffusion.

**Télétravail et tâches administratives**

Afin de limiter la propagation du virus, les services municipaux ont instauré de nouvelles façons de travailler en intégrant des mesures permettant le télétravail pour le personnel de bureau.

Pour leur part, les employés du Service de la trésorerie et de l'Accueil effectuent à distance les retours d'appels aux citoyens ainsi que les suivis concernant les lectures de compteur d'eau et les échéances reportées de taxes municipales.

Bien que la plupart des tâches puissent être réalisées à domicile, certaines nécessitent la présence d'employés sur place, comme l'émission de factures, la gestion du courrier, la livraison de colis, etc. Afin de limiter les contacts entre employés, ces tâches administratives sont réalisées selon un horaire prédéterminé qui garantit une rotation du personnel.

Annulation de la programmation estivale

Tous les événements prévus jusqu'au 31 août ont été annulés à la demande du gouvernement du Québec. Ainsi, toute la programmation des spectacles estivaux est annulée : Fête nationale, les Beaux Lundis d'été et festival Un air d'ici et d'ailleurs. Cette directive a été émise en raison de la situation liée à la COVID-19 qui continue d'évoluer au Québec et de la nécessité de prolonger notamment la mesure de distanciation physique de 2 mètres. De plus, deux événements majeurs sont reportés à l'automne : la journée Famille active ainsi que le Skatefest.

Consultez le www.boisbriand.ca pour connaître la liste des activités et des événements reportés ou annulés.

Le Service des loisirs élabore actuellement une programmation culturelle estivale adaptée à la situation. Plusieurs surprises sont à venir!

**Sessions d'hiver, de printemps et d'été**

Les sessions d'hiver et de printemps ont été annulées. Les personnes inscrites à un cours de la session d'hiver ont reçu un remboursement ou un crédit, au prorata des semaines restantes de la session.

Les inscriptions aux activités aquatiques de la piscine du parc Pellerin et au tennis ont été maintenues pour l'instant.

Consultez le www.boisbriand.ca pour une mise à jour des orientations du gouvernement concernant la tenue des cours et activités sportives.

**Camps de jour**

L'inscription aux camps de jour est toujours en cours. Afin d'aider les familles, il est possible d'échelonner les paiements sur plusieurs versements.

La Ville appliquera les recommandations émises par le gouvernement lorsqu'il émettra un avis à ce sujet. Les camps seront également adaptés en fonction des exigences de la santé publique. Si la Ville est contrainte d'annuler les camps, les inscriptions seront remboursées en totalité.



Ventes-débaras

Les ventes-débaras seront autorisées au cours des quatre fins de semaine annoncées uniquement si les mesures de distanciation physique imposées par le gouvernement du Québec sont levées.

Les ventes-débaras seront autorisées les fins de semaine suivantes, de 8 h à 20 h :

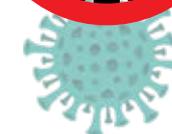
- 13 et 14 juin (à confirmer)
- 11 et 12 juillet (à confirmer)
- 5 au 7 septembre (à confirmer)
- 10 au 12 octobre (à confirmer)

Inscrivez la vôtre sur une liste au www.boisbriand.ca, et ce, deux semaines avant l'événement.



**J'AIME
mon voisin !**

**IL RESPECTE
LES CONSIGNES
DES AUTORITÉS**



Consultations publiques

La Ville suspend l'ensemble des consultations nécessitant la présence de citoyens de même que les référendums et les tenues de registre pour une période indéterminée.

Balconville à Boisbriand

Les résidents de l'Office d'habitation (OH) de Boisbriand ont eu droit à un concert privé, directement de leur balcon, grâce à la musique de Sam, Emanuel et Raphaël Simard, ainsi que de Josiane Fortin. Le concert est une initiative de la Maison des jeunes Sodarrid, en collaboration avec la Ville de Boisbriand et l'OH de Boisbriand.



COVID-19 :

Consultez l'état de la situation au
www.boisbriand.ca

Entretien du territoire et travaux publics

Deux équipes de travail se relaient afin d'offrir un service sept jours sur sept.

Les employés assurent les services essentiels déterminés par le gouvernement du Québec :

- nettoyage des rues, pistes multifonctionnelles, sentiers piétonniers, trottoirs;
- colmatage des nids de poule;
- prémarquage et marquage des rues;
- entretien mécanique des équipements et véhicules;
- relevé des déficiences et réparation des équipements (vannes, bornes d'incendie) du réseau d'aqueduc;
- réponse aux requêtes de fermeture des entrées d'eau;
- réparation des lumières de rue;
- nettoyage de certains tronçons d'égout pour déblocage;
- vérification des niveaux des cours d'eau et des égouts;
- nettoyage des abribus;
- élagage des arbres de rue;
- travaux urgents à la pépinière pour la survie des végétaux;
- réponse à diverses requêtes de la Ligne verte : permis d'abattage d'arbres, collecte de branches, conseils horticoles.

**Inspections et visites sur le terrain**

Depuis le début de la pandémie, les inspecteurs du Service d'urbanisme et les techniciens du Service du génie poursuivent leur travail sur le terrain, tout en évitant les contacts entre personnes ou en limitant les visites aux situations urgentes. Cela dit, depuis l'ouverture graduelle des chantiers, les employés ajustent leurs visites selon les orientations du gouvernement du Québec en matière de santé publique. Mentionnons que l'ensemble des services municipaux se conforme également aux consignes dictées par le gouvernement.

J'aime mon voisin... car il est tolérant

Avec le confinement imposé par le gouvernement, beaucoup de citoyens sont à la maison et les situations délicates peuvent se multiplier. Il est donc de mise de faire preuve de tolérance et de compréhension pour éviter les querelles entre voisins. Bien souvent, avec de l'écoute et de la bonne foi, on finit par régler les différends.

Par contre, en cas de conflit, l'organisme Mesures alternatives des Basses-Laurentides peut vous offrir des services de médiation à distance.

Information : 450 437-9903, mabl@b2b2c.ca

le petit **THÉÂTRE** du nord

Report de la production estivale à l'été 2021

Le Petit Théâtre du Nord (PTDN) se conforme à la recommandation du gouvernement du Québec de ne pas tenir d'activités culturelles jusqu'au 31 août. Ainsi, les représentations prévues pendant la saison estivale tant attendue dans le nouveau centre de création n'auront pas lieu.

Vous aviez déjà acheté votre billet pour la pièce *Nous nous sommes tant aimés*? Trois options s'offrent à vous :

- faire un don (billet solidaire);
- transférer votre billet pour l'été 2021;
- obtenir un remboursement.

Prochainement, le PTDN communiquera avec tous ses spectateurs afin de leur transmettre un formulaire expliquant le processus à suivre.

Constats d'infraction

Il est possible d'effectuer un paiement en ligne par Constats Express sans frais supplémentaires jusqu'à nouvel ordre.

**Cour municipale**

En vertu des directives de la juge en chef, tous les dossiers en matière pénale, statutaire et réglementaire, incluant les requêtes en rétractation de jugement, sont reportés. En matière criminelle, toute personne défenderesse dans un dossier doit se présenter ou se faire représenter par un avocat. Les personnes ayant reçu une assignation comme témoin doivent communiquer avec la cour au 450 435-1954, poste 271, avant de se présenter. Seules les procédures urgentes seront traitées. Les personnes concernées seront avisées. Le tout est en vigueur pour une période indéterminée. Avant de vous déplacer, il est recommandé de communiquer avec la cour municipale à cour@ville.boisbriand.qc.ca ou au 450 435-1954, poste 271.



Nouveau

Demande de permis en ligne

Demande de permis en ligne

Les demandes de permis continuent d'être traitées par les employés du Service de l'urbanisme en télétravail. Toutefois, le volume d'appels reçus est très élevé puisque de nombreux citoyens effectuent des travaux à la maison pendant la période de confinement. Il est donc possible que le délai de réponse puisse être plus long qu'à l'habitude.

Depuis le 4 mai, les citoyens qui souhaitent faire une demande de permis pour certains travaux **résidentiels** peuvent le faire au www.boisbriand.ca » *Services en ligne*. Plusieurs travaux peuvent faire l'objet d'une demande de permis en ligne :

- piscine (hors terre, creusée ou semi-creusée);
- spa;
- patio, galerie, balcon, perron et pont-soleil;
- remise à jardin;
- rénovation (portes, fenêtres, toiture et revêtement extérieur);
- gloriette (pavillon de jardin);
- poulailler et enclos extérieur;
- serre;
- abattage d'arbre (gratuit);
- autorisation temporaire d'arrosage (gratuit).

Avant de soumettre une demande, assurez-vous d'avoir pris connaissance de la réglementation et d'avoir en main les documents requis pour effectuer la demande. Dans la mesure du possible, les documents soumis devront être fournis en format PDF. Pour toute question concernant la réglementation, consultez la section Permis dans les accès rapides au www.boisbriand.ca ou communiquez avec le service concerné.

Pour le paiement du permis, un employé de la Ville communiquera par la suite avec le demandeur.

Modes temporaires de paiement en raison de la pandémie :

- par chèque (dépôt dans la chute à courrier ou envoi postal);
- par carte de crédit au téléphone.

**En temps de pandémie,
la réglementation municipale
continue de s'appliquer!**



**J'AIME
mon voisin !**

**IL SE LAVE
SOUVENT
LES MAINS**



COVID-19 :

Consultez l'état de la situation au
www.boisbriand.ca

**Collectes des matières résiduelles**

Considérées comme des services essentiels, les collectes de matières résiduelles – ordures, compost, recyclage, déchets excédentaires, résidus verts avec surplus, branches et retailles de cèdres – sont maintenues comme prévu au calendrier.

Afin de limiter les risques d'exposition des équipes des collectes régulières, les camions mécanisés sont privilégiés et les citoyens sont invités à placer leurs bacs à la rue la veille des collectes.

Comptoir Dépanne-Tout Sainte-Thérèse

Communiquez avec l'organisme situé au 110, boul. du Curé-Labelle, local 7, Sainte-Thérèse, pour savoir s'il a rouvert ses portes.

Information : 450 979-4955

Grenier populaire des Basses-Laurentides

L'organisme de Saint-Eustache a fermé ses portes pour une durée indéterminée. Il est donc demandé de conserver à la maison les électroménagers et les meubles destinés au réemploi jusqu'à la reprise des activités.

Recyc-Québec

L'organisme demande de suspendre, pour l'instant, le retour des contenants consignés dans les supermarchés. Toutefois, vous pouvez continuer de les déposer dans votre bac de recyclage en toute quiétude.

Centre de multirecyclage

Bien que le Centre de multirecyclage ait été fermé pendant les premières semaines de la pandémie, il a rouvert ses portes sous certaines conditions le 24 avril dernier. Les citoyens y ont accès les vendredis, de 12 h à 19 h, et les samedis et dimanches, de 9 h à 18 h, sur présentation d'une preuve de résidence.

Il est important de noter que les résidus domestiques dangereux (RDD) comme la peinture, les solvants, les batteries et piles, les aérosols et autres RDD, ainsi que les appareils électroniques, le polystyrène et les électroménagers ne sont pas acceptés en raison de la manipulation qu'ils entraînent.

Seuls les paiements par carte de débit ou carte de crédit sont acceptés, afin d'éviter la manipulation d'argent. Des employés municipaux sont sur place pour s'assurer que les mesures d'hygiène et de distanciation physique sont respectées.

Le Centre de multirecyclage est situé au 105, rue Blanchard, Sainte-Thérèse. Pour connaître la liste des matières acceptées et les tarifs applicables : www.sainte-therese.ca » Environnement » Centre de multirecyclage. Information supplémentaire : 450 434-1440, poste 2100.

**CORONAVIRUS
(COVID-19)**

Précautions afin de limiter les
risques de propagation

Les mouchoirs, masques, lingettes et gants
souillés doivent être mis dans des sacs bien
fermés avant d'être placés dans des
contenants de déchets fermés





Subvention d'aide de 10 000 \$ aux Services d'entraide Le Relais

Le conseil municipal a autorisé l'octroi d'une subvention de 10 000 \$ à l'organisme boisbriannais Services d'entraide Le Relais. La résolution a été entérinée par les élus lors de la séance tenue le 7 avril dernier.

« Dans le contexte exceptionnel de la pandémie, plusieurs familles de Boisbriand se sont vues contraintes de demander de l'aide alimentaire. Nous souhaitons que cette subvention lui permette de répondre à l'ensemble des demandes reçues », a indiqué la mairesse Marlene Cordato.

Le montant octroyé s'inscrit dans une entente de trois ans (2019-2020-2021) qui prévoit déjà une aide financière de 5000 \$ annuellement. Une somme supplémentaire de 5000 \$ a été ajoutée au montant prévu initialement afin que l'organisme puisse faire face à l'augmentation du nombre de demandes reçues ces dernières semaines.

Les besoins de l'organisme seront réévalués au cours de l'année et une aide supplémentaire pourrait lui être accordée en 2020.

Le Syndicat des employés de la Ville de Boisbriand a lui aussi fait un don à l'organisme, soit une somme de 1500 \$.

Appel à la solidarité des citoyens

En date du 17 avril, l'organisme Services d'entraide Le Relais enregistrait une augmentation de 70 % des bénéficiaires. Dans un geste de solidarité et de générosité, à titre de citoyen, vous pouvez aider votre communauté en faisant un don (déductible d'impôt) d'une des deux façons suivantes :

- par paiement électronique à entraidelerelais.org;
- par chèque à :
Services d'entraide Le Relais
305, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand (Québec) J7G 1B3



la collecte

Collecte de sang de Héma-Québec

Merci aux 230 participants et aux volontaires de la collecte de sang de Héma-Québec qui s'est tenue pour la première fois sur deux jours, les 4 et 5 mai dernier, à la Maison du citoyen. L'objectif a été atteint! Soulignons aussi la participation de 32 premiers donneurs. Il s'agit d'un généreux don de soi en ces temps difficiles de pandémie!



Système automatisé de messagerie

La Ville de Boisbriand dispose d'un système automatisé de messagerie (SAM), par téléphone, SMS (texto) et courriel, visant à vous informer lors de :

- mesures d'urgence;
- actions en sécurité civile;
- situations majeures (p. ex. : avis d'ébullition, coupures d'eau, etc.);
- avis d'interdiction de stationner (stationnement hivernal de nuit).

Inscrivez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne. Il est très important d'inclure votre adresse dans votre profil afin de recevoir les messages qui concernent votre secteur. Si vous êtes déjà inscrit, assurez-vous que vos renseignements sont à jour pour recevoir les avis.



Inondations : votre demeure est à risque?

La Ville de Boisbriand invite les citoyens à consulter le guide *Que faire avant, pendant et après une inondation*, sur le site urgencequebec.gouv.qc.ca, pour connaître les conseils de prévention et les consignes à suivre en cas d'inondation. Il est également possible de suivre la crue des eaux au www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Restez informé

Si vous n'êtes pas déjà inscrit au système automatisé de messagerie de la Ville, vous êtes fortement encouragé à le faire au www.boisbriand.ca, en indiquant bien votre adresse. Consultez aussi régulièrement la page « Crue printanière » au www.boisbriand.ca pour connaître les derniers développements.

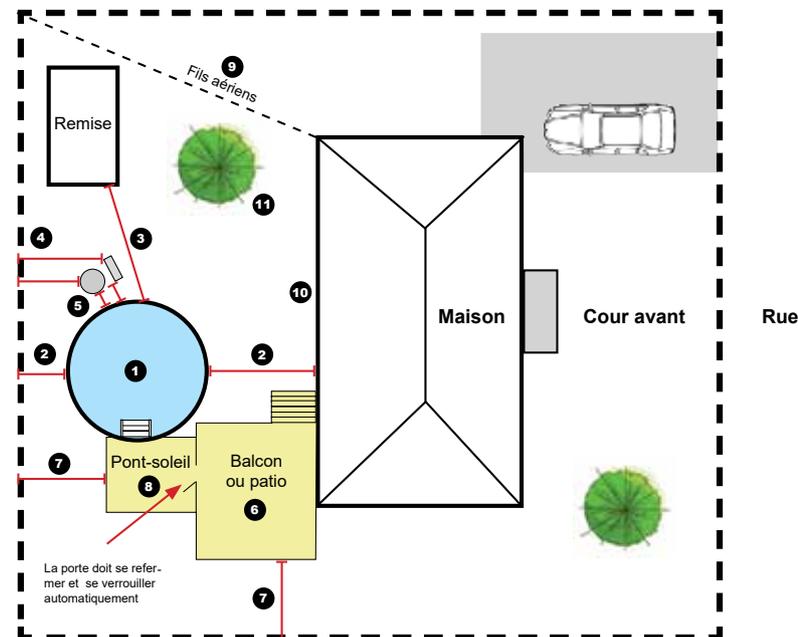
Vivre l'été dans sa cour – Pour une piscine sécuritaire

Les voyages étant désormais remis à plus tard, nombreux sont les Québécois qui projettent de passer l'été dans leur cour arrière. D'ailleurs, le nombre de demandes de permis auprès du Service d'urbanisme pour l'installation de piscines et de spas a augmenté considérablement au cours des dernières semaines.

La Ville de Boisbriand rappelle qu'il est obligatoire d'obtenir un permis AVANT de commencer l'installation. Par cette mesure, la Ville s'assure qu'elle sera conforme à la réglementation en plus d'être sécuritaire pour tous, en particulier les enfants, afin d'éviter tout incident malheureux.

Pour des conseils de sécurité et des tests d'autoévaluation : www.baignadeparfaite.com

Faites votre demande de permis en ligne! Consultez la page 9 pour le processus à suivre.



— Distance en mètres ○ Filtreur et thermopompe - - - Limite du terrain
 Ce plan peut être réalisé à partir de votre certificat de localisation. Date de réalisation du plan
 Echelle

Un plan d'implantation pour une piscine doit minimalement comprendre les éléments suivants :

1. emplacement, modèle et dimensions de la piscine projetée;
2. distance entre la piscine et les limites du terrain et de la piscine creusée et la maison (**min. 1,5 m**);
3. distance entre la piscine et les bâtiments accessoires (remise, garage, etc.) (**min. 2 m**);
4. emplacement des appareils (thermopompe, filtreur, etc.) et des limites du terrain (**min. 2 m**);
5. distance entre les appareils (thermopompe, filtreur, etc.) et la piscine; (**min. 1 m**);
6. emplacement et dimensions des plateformes projetées;
7. distance entre le pont-soleil et les limites du terrain; (**min. 2 m**);
8. localisation de l'enceinte et de l'accès à la piscine (hauteur, dispositif de fermeture automatique); (**l'enceinte doit avoir une hauteur d'au moins 1,2 m (48 po). La porte doit se fermer et se verrouiller automatiquement par l'intérieur de l'enceinte.**);
9. emplacement des servitudes et des fils aériens reliés à la maison (Hydro-Québec, Bell, etc.); (**la piscine ne doit pas être située en dessous des installations électriques aériennes**);
10. ouvertures dans le mur de la maison du bâtiment accessoire (s'il y a lieu); (**aucune ouverture autorisée à l'intérieur d'une enceinte**);
11. identification des arbres à abattre (s'il y a lieu).

Des cas particuliers peuvent s'appliquer; il est important de vérifier les normes avant de procéder à une demande de permis.

Information : Service d'urbanisme, 450 435-1954, poste 356, www.boisbriand.ca



Appel de candidatures

Commission de l'environnement

Vous avez un intérêt pour les enjeux environnementaux et vous désirez contribuer au volet écoresponsable de la ville?

La Commission de l'environnement est à la recherche de deux personnes pour participer aux rencontres en soirée (8 à 10 par année).

Intéressé? Remplissez le formulaire au www.boisbriand.ca d'ici le 31 mai.

Impliquez-vous auprès de votre municipalité, car la ville se construit avec vous!

Collecte de retailles de cèdre gratuite

Pour vous inscrire à ce service, communiquez avec la Ligne verte au 450 435-1954, poste 444.

Jusqu'au 31 octobre

Collecte de branches gratuite

Vous devez obligatoirement vous inscrire à la collecte pour en bénéficier.

Pour ce faire, rendez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Requêtes ou sur l'application Voilà! Signalement, téléchargeable sur un téléphone intelligent.

Il est aussi possible de vous inscrire par téléphone, au 450 435-1954, poste 444.

Jusqu'au 29 octobre



Le bac brun en été

Le fait d'emballer les matières compostables dans du papier ou du carton permet d'absorber les liquides, de ralentir la décomposition, de réduire les odeurs, de prévenir l'apparition des larves et de garder le bac plus propre.



Collecte avec surplus de résidus verts

Semaines des 18 et 24 mai, selon votre jour de collecte

Ce printemps, les surplus de matières compostables, placés à côté des bacs, seront acceptés dans les contenants suivants :

- récipient rigide à poignée marqué d'un V;
- sac de papier;
- boîte de carton;
- sac de plastique transparent*.



* Les sacs de plastique sont acceptés SEULEMENT lors des collectes spéciales avec surplus et doivent être placés à l'extérieur des bacs. Ces sacs constituent l'option la moins écologique puisqu'ils doivent être retirés manuellement et produisent un déchet supplémentaire.



Un potager... devant la maison!

Votre cour arrière n'est pas suffisamment grande pour y aménager un potager? Sachez qu'il est permis de cultiver des fruits et des légumes dans les plates-bandes de la cour avant de votre propriété. Toutefois, rappelons que l'emprise de rue, soit la portion de terrain adjacente à la voie publique (environ 3 mètres), ne doit pas être occupée. Cette zone recueille notamment la neige souillée en saison hivernale et, par conséquent, le sel s'infiltré dans le sol à cet endroit. Les citoyens qui souhaitent aménager un potager devant leur propriété sont donc encouragés à agrandir leurs plates-bandes existantes et à en assurer l'entretien régulier.

Conseils horticoles gratuits

Saviez-vous qu'un écoconseiller est disponible pour vous donner des conseils horticoles gratuits? Communiquez avec la Ligne verte.

 **Ligne verte**
450 435-1954, poste 444, ou
ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca





Incredvable...

mais as-tu respecté ton horaire d'arrosage?



Nouvel horaire d'arrosage

boisbriand.ca

Harmonisation du règlement d'arrosage

Quatre villes des Basses-Laurentides posent un geste important

Les villes de Blainville, Boisbriand, Mirabel et Sainte-Thérèse modifient leur réglementation afin de mieux répartir la consommation d'eau potable nécessaire à l'arrosage des pelouses et des aménagements paysagers.

Faisant suite à la recommandation du Modèle de règlement municipal pour l'utilisation de l'eau potable élaboré par le gouvernement du Québec, les villes limitent l'arrosage automatisé (arroseeur programmable enfoui) à 90 minutes et l'arrosage mécanique (arroseeur ouvert et fermé manuellement) à 120 minutes, et ce, à raison de deux fois par semaine chacun. Quant à l'arrosage manuel (pistolet), il demeure permis en tout temps.

En période estivale, l'arrosage fait augmenter considérablement la demande en eau potable. Ces changements permettront de mieux répartir l'utilisation de l'eau en période de pointe, ce qui réduira la pression sur les installations de la station de purification de l'eau.

Chacune des quatre villes aura son propre horaire d'arrosage; celui-ci sera en vigueur du 15 avril au 15 octobre chaque année.

Rappelons qu'un permis est nécessaire pour arroser les nouvelles pelouses nouvellement tourbées ou ensemencées. Il suffit de communiquer avec la Ligne verte.

Information : www.boisbriand.ca ou 450 435-1954, poste 444

Nouvel horaire d'arrosage

Arrosage automatique		Arrosage mécanique	
Mardi	Vendredi	Lundi et jeudi	Mardi et vendredi
Adresses impaires entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires entre 21 h et 23 h	Adresses paires entre 21 h et 23 h
Adresses paires entre 4 h 30 et 6 h	Adresses paires entre 4 h 30 et 6 h		

Automatique : arroseeur programmable enfoui

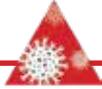
Mécanique : arroseeur ouvert et fermé manuellement

Manuel : pistolet – **permis en tout temps**



Carte-loisirs

La carte-loisirs est gratuite pour tous les citoyens de Boisbriand. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès au service de prêt et aux activités de la bibliothèque municipale, de même qu'au Parc du Domaine Vert. Elle permet aussi de se procurer la carte piscine Boisbriand, pour profiter du Complexe aquatique Saint-Eustache.



COVID-19 :

Nouvelle carte et renouvellement

Première carte-loisirs

En raison de la fermeture de l'hôtel de ville et de la bibliothèque jusqu'à nouvel ordre, une nouvelle procédure a été mise en place pour l'obtention d'une première carte-loisirs. Envoyez un courriel à inscription@ville.boisbriand.qc.ca en y joignant une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence, par exemple :

Pour les 17 ans et moins : bulletin scolaire, extrait de naissance grand format ou baptistaire (pour une première carte)

Pour les 18 ans et plus : permis de conduire, compte de taxes, facture récente d'un service public (p. ex. Hydro-Québec)

Renouvellement

Il est possible de renouveler une carte-loisirs en ligne un mois avant sa date d'échéance. Pour ce faire, il suffit de vous connecter à votre compte personnel ou familial et de téléverser une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence ainsi qu'une photo récente (pour les 17 ans et moins). La carte-loisirs sera ainsi renouvelée sans frais pour une période de deux ans.



Spectacle d'humour virtuel

École nationale de l'humour

Une rencontre de rires version 2.0 avec quatre diplômés de l'École nationale de l'humour. Découvrez Simon Delisle, Michelle Desrochers, Pierre-Olivier Forget et Colin Boudrias dans le confort de votre foyer!

4 juin | 19 h 30 | En ligne sur la plateforme Zoom : zoom.us/j/99801066995 - Accès à la salle dès 19 h

Défi Santé

Du 1^{er} au 30 avril dernier, les citoyens ont pu participer au Défi Santé par le biais de la page Facebook de la Ville. Tous les jours, une publication invitait les participants à être actifs à la maison, à bien s'alimenter et à garder l'équilibre.

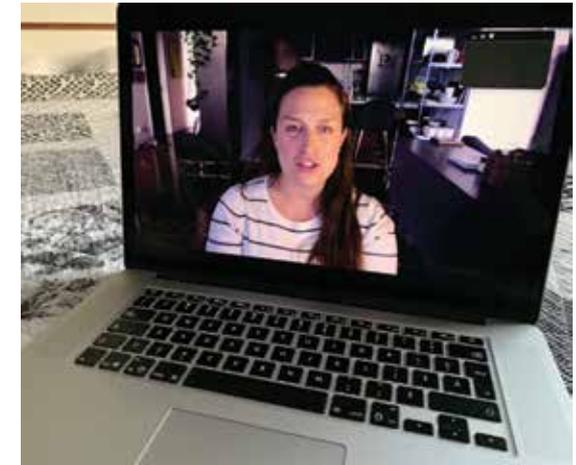


Bingos en ligne

Jouer au bingo en étant confiné chez soi a été rendu possible en s'inscrivant à l'événement de la page Facebook de la Ville. Deux cartes par participant ont été envoyées aux plus de 70 intéressés par semaine. Une belle idée pour remonter le moral!

Des conseils pour épargner

Initialement prévue à la Maison du citoyen, la conférence « Économiser au quotidien » de Béatrice Bernard-Poulin s'est vue déplacée sur la plateforme de vidéoconférence Zoom, le 6 mai dernier. Plus d'une vingtaine de participants ont assisté à cet événement virtuel au cours duquel la blogueuse dévoilait ses meilleurs conseils pour épargner et mieux vivre avec moins.



Protection de la vie privée dans le monde numérique : risques et meilleures pratiques

Conférence sur les principales menaces à la vie privée, à la sécurité informatique et sur les réseaux sociaux ainsi que sur les meilleures pratiques pour vous en prémunir sur votre ordinateur, votre tablette et votre téléphone.

3 juin | 19 h 30 | En ligne sur la plateforme Zoom : zoom.us/j/96685477517



La bibliothèque numérique, c'est quoi?

Prêt numérique

En tout temps, la bibliothèque permet d'emprunter des livres numériques pouvant être téléchargés sur une tablette, un ordinateur ou un téléphone intelligent.

Biblimags

L'application Biblimags permet aux usagers de consulter des magazines et des revues gratuitement. Près de 5 000 titres sont offerts, dont plus d'une centaine sont produits au Canada.

Eureka

La ressource Eureka donne accès à des milliers d'articles de revues et de journaux.

Encyclopédies et cours

Consultez des encyclopédies, suivez des cours, apprenez sur la généalogie et plus encore – le tout, en ligne.

Pour y avoir accès, il suffit d'avoir une carte-loisirs valide et un mot de passe.

Information : 450 435-7466 ou service.loisirs@ville.boisbriand.qc.ca



Votre bibliothèque municipale est sur Facebook

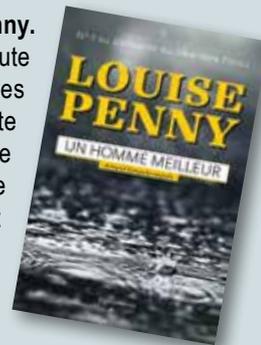
Gardez le contact avec votre bibliothèque et faites comme plusieurs citoyens : abonnez-vous à sa page Facebook. Des informations pertinentes y sont publiées régulièrement et pourraient vous intéresser. Vous y trouverez entre autres des suggestions de listes de lecture, des ressources éducatives et beaucoup plus.

Des tonnes de nouveautés en version numérique

Quatre suggestions

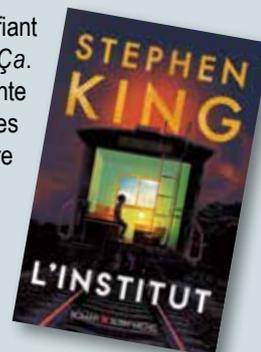
Un homme meilleur, par Louise Penny.

Alors qu'une crue printanière place toute la province sous la menace de terribles inondations, Armand Gamache affronte une tempête médiatique. De retour d'une suspension de neuf mois à la suite de décisions « désastreuses », il est rétrogradé à la section des homicides de la Sûreté du Québec, sous la direction de son gendre et ancien lieutenant, Jean-Guy Beauvoir. Au cœur de ce tumulte, un père fou d'inquiétude sollicite l'inspecteur-chef pour retrouver Vivienne Godin, sa fille disparue.



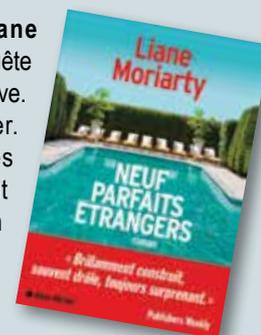
L'Institut, par Stephen King.

Aussi terrifiant que *Charlie* et aussi puissant que *Ça*. Stephen King revient avec une saisissante histoire d'enfants luttant contre des forces obscures. Dans ce combat du Bien contre le Mal, qui, cette fois, l'emportera?



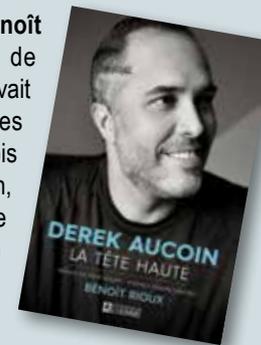
Neuf parfaits étrangers, par Liane Moriarty.

Neuf parfaits étrangers en quête de sérénité. Une station thermale de rêve. Dix jours de cure pour tout changer. Coupés du monde extérieur, délestés de leurs portables, tous s'attendent avec impatience à une transformation totale. On leur avait promis la quiétude et le renouveau, c'est le lâcher-prise qui s'installe... mais pas celui auquel ils s'attendaient.



Derek Aucoin : la tête haute, par Benoît Rioux.

Une histoire de baseball et de gratitude. Plus jeune, Derek Aucoin n'avait qu'un seul rêve : porter les couleurs des Expos de Montréal. « Go for it! » Ces trois mots, lancés par son idole Andre Dawson, le guideront dans son ascension vers le baseball professionnel et il deviendra, en 1996, un des rares Québécois à jouer pour l'équipe montréalaise.



Porté par une passion indéfectible pour un sport qui lui a fait tant de cadeaux, l'ancien lanceur nous raconte un parcours ponctué de rencontres déterminantes et d'innombrables anecdotes. Depuis qu'il a accroché son gant, il s'est illustré comme animateur et analyste sportif. Reconnu pour son implication dans la communauté, il a également enseigné le baseball aux enfants de New York et d'ailleurs, se donnant comme mission de leur transmettre ses valeurs et sa philosophie du jeu. Et même s'il doit, depuis l'été 2019, affronter un adversaire sans pitié, un cancer du cerveau, le grand Derek se considère toujours comme l'être le plus chanceux du monde. Débordant de gratitude, la tête plus haute que jamais, il livre ce précieux témoignage, à la fois héritage pour son fils Dawson, mais aussi présent pour tous ceux qui ont un jour croisé sa route, de près ou de loin.



L'automne dernier, Derek Aucoin, qui a joué fièrement au baseball mineur à Boisbriand, a eu l'honneur d'être intronisé au Temple de la renommée du baseball québécois RDS.

**COVID-19 :****Appels d'amitié**

Une équipe d'employés effectue actuellement des appels d'amitié auprès des citoyens de 65 ans et plus.

Si vous souhaitez recevoir un appel, laissez simplement vos coordonnées au 450 437-2727. C'est avec plaisir qu'un employé prendra de vos nouvelles pendant cette période tristounette!

Centre d'Action Bénévole

Solange-Beauchamp

Découvrez certains services offerts par l'organisme. N'hésitez pas à communiquer directement avec l'équipe pour en savoir plus.

Transport accompagné

Service essentiel de transport pour les personnes en perte d'autonomie. L'utilisateur doit payer une certaine somme afin de couvrir les frais de déplacement du bénévole.

Accompagnement médical

Permet à une personne d'être accompagnée pour se rendre à ses rendez-vous médicaux essentiels seulement (dialyse, chimiothérapie, radiothérapie).

Popote roulante

Ressource alimentaire à domicile pour les personnes de 65 ans et plus en perte d'autonomie ou en convalescence, au coût de 6,50 \$ par repas.

Épicerie

Le service récupère la liste d'achats et un bénévole se charge de faire les courses et d'en faire la livraison.

Préparation des déclarations de revenus

Pendant la pandémie, aucune rencontre n'aura lieu. Un bénévole viendra chercher les documents à domicile et remplira les déclarations comme prévu.

Information : 450 430-5056



La COVID-19 t'inquiète? La vie de famille à temps plein devient difficile? Tu as eu une chicane virtuelle avec tes amis? Tu as juste le goût de jaser? Sodarrid est là pour toi!

Durant la période de confinement, la Maison des jeunes est physiquement fermée, mais elle est virtuellement ouverte! Les intervenants sont là pour toi du mardi au samedi entre 16 h et 21 h. Tu les trouveras sur les pages Facebook, Instagram et TikTok de l'organisme.

Le mardi, on prépare le souper ensemble sur notre page Facebook. Joins-toi à l'activité *Pimp* le souper en direct à compter de 16 h.

Information : 450 434-7632,
www.facebook.com/sodarrid

TEL-JEUNES

Savais-tu que tu peux communiquer avec Tel-jeunes de plusieurs façons? Choisis celle que tu préfères pour parler à quelqu'un, si tu en as envie. Toutes les discussions sont confidentielles, tu n'as même pas à donner ton nom.

Téléphone : 1 800 263-2266

Texte : 514 600-1002

Discussion en ligne : www.teljeunes.com/Tel-Jeunes

Courriel : www.teljeunes.com/Tel-jeunes/Ecris-nous

Psst! Il existe aussi une ligne pour les parents!

Information : www.ligneparents.com

**L'école à la maison**

Tour à tour animée par Pascal Morrissette et Anaïs Favron, l'émission quotidienne sur Télé-Québec est destinée à tous les élèves de 6 à 12 ans. De vrais enseignants ainsi que des personnalités publiques proposent du contenu pédagogique, ludique et stimulant.

Écoutez l'émission en direct ou en rediffusion à zonevideo.telequebec.tv



**J'AIME
mon voisin !**

**IL PRIORISE
L'ACHAT
LOCAL**



Soutien aux entreprises

Les entreprises situées sur le territoire de la ville de Boisbriand seront contactées par les employés municipaux afin qu'elles remplissent un sondage visant à connaître leurs besoins concernant le maintien de leurs opérations ou la réouverture de leur commerce. Ce sondage est mené en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville, aile Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand.

MRC Thérèse-De Blainville

Le 8 avril dernier, la MRC Thérèse-De Blainville lançait des mesures pour soutenir les PME, l'économie sociale et les OSBL.

Information : mrc-tdb.org/mesures-de-soutien-aux-pme-covid-19

Gouvernement du Québec

Un programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises a été créé afin de soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$.

Gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada a mis sur pied un plan d'intervention économique pour appuyer les Canadiens et les entreprises aux prises avec des difficultés en raison de l'éclosion mondiale de la COVID-19.

Information : www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html

Information : www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/aide-urgence-pme-covid-19

L'application Locali-T : pour trouver rapidement tout ce dont vous avez besoin!

Téléchargez gratuitement l'application Locali-T pour découvrir facilement les entreprises de la région qui proposent des produits et des services répondant à vos besoins. Vous recevrez également des offres exclusives aux utilisateurs. La CCITB a décidé de promouvoir cette application auprès des citoyens afin de soutenir l'achat local. Elle espère ainsi favoriser la relance économique et générer des retombées positives pour la région.

Pour télécharger l'application gratuite, visitez le locali-t.com/#telecharger
Aussi offerte sur l'App Store et Google Play.

Pour toute question : info@ccitb.ca

Merci de soutenir les entreprises de la région!



COVID-19 : bons coups de nos entreprises

L'équipe du **Studio MOOV** donne des cours en direct sur sa page Facebook. Découvrez Moov en ligne, sa nouvelle plateforme web, pour continuer à suivre vos cours préférés.

Farinex a appuyé le personnel de la santé de l'Hôpital général juif en lui fournissant boissons et collations.

Groupe Bugatti a lancé sa collection de sacs et accessoires *#cavabienaller* afin de venir en aide à deux organismes qui favorisent la sécurité alimentaire pour tous.

Chez Milot vous propose de suivre son chef en direct sur sa page Facebook. Celui-ci vous propose ses recettes et ses astuces en cuisine.

Crèmerie Boisbriand a permis l'achat en ligne de certains de ses produits de crème glacée avec livraison à domicile sans contact ou ramassage à l'extérieur du commerce.

Faubourg Boisbriand a lancé le concours « Nos héros du quotidien » où les restaurateurs participants offrent des repas à une clientèle ciblée.

Merci et bravo à nos entreprises qui ont adapté leurs activités afin de fournir des produits et des services pour aider à lutter contre la COVID-19 :

Les emballages Carrousel : gants, masques, désinfectants pour les mains, produits d'entretien, stations de désinfection des mains, panneaux de protection

Farinex : gants, masques, désinfectants pour les mains, produits d'entretien

La Brasserie Grande-Allée : désinfectants pour les mains

Kina Maillots : masques

Canada Goose : blouses médicales

**ON VOUS VOIT
COMME PERSONNE**



OPTO
RÉSEAU

Polyclinique 640
2000, Cours le Corbusier
450.434.6613

Dre Dominique Caron, Dre Christiane Carmel, Dre Caroline Lemoine,
Dr Francis Leroux et Dre Julie Proulx, optométristes

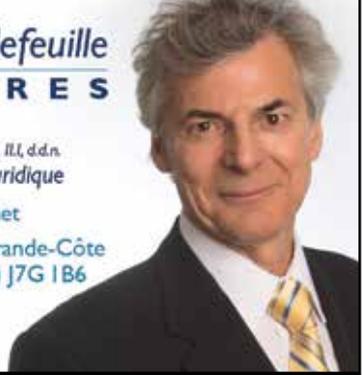


RE/MAX

Nadine
—Prévost—

Je m'occupe de tout!
Expertise & services personnalisés

Courtier immobilier
C. 514.668.0813
nadineprevost.com



Frégeau • Bellefeuille
NOTAIRES

Robert Frégeau, II, d.d.n.
Notaire et conseiller juridique

rfrégeau@notarius.net
225, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand (Québec) J7G 1B6
Tél. : 450 437-7220
Fax : 450 437-3343



BLAINVILLE
FORD



blainvilleford.com | 450-430-9181
600 boul. Cure-Labelle, Blainville, QC CANADA J7C 2H9

Cet espace vous est réservé.

Information : 450 435-1954, poste 298



Le meilleur choix
Depuis 1983

**À TOUS NOS EMPLOYÉS QUI DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES FONT LA DIFFÉRENCE
DANS NOS VIES ET DANS CELLE DE NOS PRÉCIEUX CLIENTS.**

Merci!